

**« Abolition immédiate des Centrales nucléaires !
~ Suite à la catastrophe tragique, l'accident
de la centrale nucléaire n°1 de Fukushima ~ »
- Message des évêques catholiques du Japon -**

Sendai, Japon, 8 novembre 2011

À toutes celles et à tous ceux qui demeurent au Japon.

Suite au grave accident de la centrale nucléaire n° 1 de Fukushima, causé par le tremblement de terre, à l'Est du Japon, - et sa conséquence, le tsunami -, le 11 mars 2011, la mer et la terre ont largement été contaminées par la radioactivité ; des milliers d'habitants ont perdu la vie, ou leur maison et leur milieu de vie.

Les évêques du Japon avaient fait une évaluation sur les centrales nucléaires, dans leur message pour le 21^{ème} siècle : « *Regard sur la vie* » ; ils affirmaient : « *Bien que (le développement de l'énergie nucléaire) ait fourni à l'humanité une énorme quantité d'énergie, - comme jamais auparavant -, il peut aussi apporter un grave dommage aux membres des générations suivantes, comme le montrent les bombes atomiques de Hiroshima et de Nagasaki, l'accident de Tchernobyl, - qui ont tué un grand nombre de personnes, en un instant -, mais aussi l'accident critique de Tôkai-mura, qui a exposé les vies de beaucoup de gens au danger et lourdement menacé leur vie quotidienne. Pour son bon usage, on aurait eu besoin de sagesse, celle qui sait les limites humaines et les efforts à faire, sans cesse, avec une attention minutieuse. Cependant, nous espérons le développement des énergies alternatives, pour que des effets tragiques ne surviennent pas.* »

Ces « *effets tragiques* », évoqués dans ce message, se sont justement produits lors de l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima. Avec cet accident, s'est effondré « le mythe de la Sécurité ». Ce « mythe de la Sécurité » s'est développé, parce que l'on a trop fait confiance à la science, et faute d'une « sagesse qui sait les limites humaines ».

Dans « *Regard sur la vie* », nous n'avons pas appelé à l'abolition immédiate des centrales nucléaires. Mais, le regrettant, et considérant la tragédie de l'accident de la centrale nucléaire n° 1 de Fukushima, nous appelons à la fermeture de toutes les centrales nucléaires qui se trouvent au Japon.

Contre un tel appel à l'abolition immédiate, des voix s'élèvent, inquiètes quant au manque possible d'énergie. Entre aussi en considération le problème du dioxyde de carbone. Mais, avant tout, nous avons la responsabilité de sauvegarder toute la vie, et la nature, qui sont création de Dieu, et de transmettre aux générations futures un milieu dans lequel elles se trouveront en sécurité et en toute tranquillité. Il faut décider tout de suite l'abolition des centrales nucléaires pour sauvegarder, non pas la théorie de

l'économie pour l'économie, qui laisse la priorité aux intérêts et à l'efficacité immédiate, mais la vie précieuse et la belle nature.

Le cinquante quatre centrales nucléaires, qui se trouvent actuellement dans tout le Japon, sont en danger : elles peuvent subir un accident comme celui de Fukushima, car des dommages causés par un nouveau tremblement de terre et un tsunami sont possibles. L'abolition des centrales nucléaires est absolument nécessaire pour réduire au minimum les fléaux engendrés par une catastrophe naturelle.

Les centrales nucléaires ont pourvu la société en énergie, selon la perspective de « l'utilisation à des fins pacifiques ». Par contre, elles ont aussi produit de grandes quantités de plutonium et autres déchets radio-actifs des réacteurs atomiques. Il s'ensuit que nous faisons peser, en permanence, sur les générations futures, la responsabilité de conserver ces déchets dangereux. Il faut que nous considérions tout cela comme un problème moral.

Les centrales nucléaires ont été, jusqu'ici, encouragées par la politique nationale. En conséquence, cela a retardé d'autant le développement et la diffusion des énergies naturelles. Nous en appelons à un changement de politique nationale, qui donne la priorité au développement et à la promotion des énergies naturelles, ayant aussi comme perspective la diminution des émissions de dioxyde de carbone. La démolition d'un réacteur nucléaire nécessite beaucoup de temps et de travail. Il faudrait donc porter une attention très minutieuse à la démolition des réacteurs nucléaires et au traitement des déchets radio-actifs.

Il est certain que notre vie contemporaine ne peut se passer de l'énergie électrique. Cependant, il est important de modifier notre mode de vie, trop dépendant de l'énergie électrique, et de changer d'orientation, quant à notre manière de vivre.

Il est dans la culture, la sagesse et la tradition du Japon, de vivre avec la nature ; on rencontre aussi ce même esprit, dans des religions comme le Shintoïsme et le Bouddhisme. Le christianisme a développé l'esprit de pauvreté. Et nous, les chrétiens, avons le devoir de rendre authentiquement témoignage à l'Évangile, à travers la manière de vivre voulue par Dieu, à savoir : « *simplicité de vie, esprit de prière, charité envers tous, - spécialement envers les petits et les pauvres -, obéissance et humilité, détachement de nous-mêmes et renoncement.*ⁱⁱ » Nous devons choisir à nouveau la simplicité, comme style de vie basé sur cet esprit évangéliqueⁱⁱⁱ, à travers nos efforts pour économiser l'électricité, par exemple. Nous souhaitons aussi le développement et le progrès de la science, sur la base de ce même esprit. Ceci nous conduira à une vie sûre et tranquille, sans centrales nucléaires.

À Sendai, le 8 novembre, 2011.

Les Évêques du Japon

- ⁱ « Regard sur la vie --- Message des Évêques pour le 21^{ème} siècle ---» Conférence des Évêques catholiques du Japon, 2001, pp. 104-105. Il y a un autre message de la Conférence des Évêques du Japon sur l'évaluation de la centrale nucléaire, qui a été présenté au gouvernement Japonais: « Requête en ce qui concerne l'accident critique nucléaire à l'Équipement pour Traitement d'Uranium de Tōkai (Petition concerning Nuclear Accident in tokai Uranium Processing Plant) » (1999).
- ⁱⁱ Paul VI, Exhortation apostolique : *Evangelii nuntiandi*, n. 76.
- ⁱⁱⁱ Conseil Pontifical « Justice et Paix », Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, n. 486 (ch. 10, IV, d. Nouveau style de vie)